

Compte-rendu du conseil d'administration en date du : Lundi 28 janvier 2008 - La Seyne sur Mer

Présents :

Rémy Bovis, Marc Fouilland, Christophe Crampette, Adrienne Larue, Sandrine Pouillet, Jean Vinet.

Représentés :

Bernard Turin (par Annie Goyer), Eric Angelier (par Sandrine Pouillet), Lylianne Dos Santos (par Christophe Crampette), René Roquier (par Christophe Crampette), Gérard Marcon (par Marc Fouilland), Luc Molins (par Adrienne Larue).

Invités :

Alain Taillard – Fédération Française des Ecoles de Cirque

Ordre du jour

- 1) Signature de la feuille d'émergence
- 2) Validation du compte-rendu du CA du 1^{er} novembre dernier
- 3) Actualité des groupes de travail :
 - Groupe de travail Financement
 - Groupe de travail Equipement
 - Groupe de travail Formation
- 4) Etat d'avancement des travaux en cours
 - Relations avec le Ministère et les parlementaires
 - Point sur la mise en place d'une commission communication
 - Point sur la préparation de la réunion d'Avignon 2008
- 5) Adhésions à valider (si besoin est)
- 6) Point sur les adhésions et cotisations en cours
- 7) Rappels sur le calendrier des instances (C.A. et A.G.)
- 8) Questions diverses

Le CA s'ouvre à 10h00. Le CA est présidé par Marc Fouilland, le secrétariat est assuré par Alain Taillard.

1) Signature de la feuille d'émergence

Le quorum étant atteint la séance est ouverte.

2) Validation du compte-rendu du CA du 1^{er} novembre dernier

Le compte-rendu du Conseil d'Administration en date du 1^{er} novembre est adopté à l'unanimité après l'apport d'un complément concernant les réflexions sur l'avenir de l'Apemsac et la correction d'une erreur sur la liste des représentés.

3) Actualité des groupes de travail :

• Groupe de travail Financement

Le groupe ne s'est pas réuni depuis Auch. Marc Fouilland rappelle que concernant le CNV, des contacts sont en cours avec Daniel Colling et que l'avis du Conseil d'Administration du CNV est sollicité.

Marc Fouilland rappelle également, qu'aux yeux du CNV, deux points sont importants :

- Le souhait de voir mettre en place un fond de soutien, géré dans le cadre du CNV, est bien porté par l'ensemble de la profession et qu'en conséquence, en tant qu'interlocuteur du CNV, l'Apemsac est bien représentative de la profession ;
- La nécessité de voir conduire une étude précise portant sur l'évaluation de la masse prévisionnelle de l'assiette de perception de la taxe sur le secteur du cirque. A ce sujet, le CNV veut bien conduire l'étude si telle est la volonté de l'Apemsac et si mission lui en est confiée par le Ministère de la Culture.

Sur ce point de l'étude préliminaire, reste posée la question de son financement. Le Ministère la finance, et/ou l'Apemsac, par le biais d'une intervention à part égale de ses structures fondatrices ? Cette intervention des structures fondatrices n'est pas exclue, encore faudrait-il affiner le contour de l'étude et son coût, tout en ne se substituant pas au Ministère.

Le débat initié lors du dernier Conseil d'Administration, relatif au risque de désengagement du Ministère à l'occasion de la création d'un fond de soutien, notamment en ce qui concerne ses dispositifs de soutien en centrale, est relancé :

- Il ne faudrait pas que l'élargissement du CNV au cirque soit l'occasion de voir disparaître les aides à la création, à la résidence, à l'itinérance... Pour le moins, il faudrait organiser le transfert à moyens constants de ces aides vers le CNV. Resterait alors posée la question du fléchage des sommes transférées...
- Il ne faudrait pas non plus oublier les aides décentralisées et que celles-ci, sinon disparaissent, tout au moins diminuent, si le projet du fond de soutien aboutit. Peut-être même faudrait-il d'emblée réfléchir à un plan de territorialisation de tout ou partie des aides en centrale vers les régions ?
- Au delà des aspects financiers et du risque potentiel de voir disparaître une partie des moyens, se pose également la question de l'expertise de la création qui, pour le moment est territorialisée mais aussi nationale, ce qu'il ne faudrait pas perdre ;

D'où l'importance d'une formalisation complète de la question des soutiens financiers au réseau, puis d'une rencontre avec le Ministère.

Il est également plus que nécessaire d'évaluer les dispositifs du CNV, ses commissions, et de voir comment le cirque peut s'y retrouver, s'y inscrire, voire les faire évoluer selon ses spécificités et critères propres. Le groupe financement axera sa prochaine séance de travail sur ce point.

• **Groupe de travail Equipement**

Le groupe poursuit son travail essentiellement sur la problématique de l'itinérance. Sa dernière réunion est en date du 6 décembre 2007 et a été l'occasion d'une rencontre fructueuse avec les représentants du cirque traditionnel, qui se retrouvent tout à fait dans les problématiques de l'itinérance telles qu'abordées par l'Apemsac (accès au lieu, carence de terrain, droit de place,...).

Pour l'instant le groupe a poursuivi son approche sous l'angle du bilan de l'existant et les attentes des compagnies, tant de cirque contemporain que de cirque traditionnel.

Le Conseil d'Administration repose la question de la méthodologie de travail du groupe, déjà évoquée lors de sa dernière réunion à Auch en novembre et insiste sur l'importance de voir le groupe aboutir à la formalisation de quatre ou cinq préconisations précises.

• **Groupe de travail Formation**

Le groupe ne s'est pas réuni depuis Auch. Il doit se réunir dans la suite du présent Conseil d'Administration en présence de Jean Vinet. Les travaux du groupe sont donc à suivre.

4) **Etat d'avancement des travaux en cours**

• **Relations avec le Ministère et les parlementaires**

Rémy Bovis en charge des relations avec les parlementaires soulève le problème des prochaines élections municipales, qui ne laissent guère de disponibilités aux élus locaux pour se pencher sur nos questions. Une relance de rendez-vous sera effectuée au lendemain des élections vers les groupes parlementaires en charge de ces questions à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

• **Point sur la mise en place d'une commission communication**

Récurrente, cette question soulève une fois de plus la question de la lisibilité de l'Apemsac et donc celle de sa reconnaissance. Il est convenu de compléter le document de synthèse sur les activités de l'association par des notes de présentation de chacune des commissions : objectifs, qui, quoi, comment.

L'idée générale étant en fait de commencer à préparer le bilan à travers :

- La note de synthèse en cours de rédaction par Bérengère Monier ;
- La circulation de cette note par l'intermédiaire de la FFEC ;
- La validation du document complété par les notes de présentation des groupes de travail ;
- La rédaction d'un document final par Marc Fouilland et Alain Taillard.

L'idéal étant d'arriver à la finalisation de ce document pour la fin mars.

• **Point sur la préparation de la réunion d'Avignon 2008**

En attente : de toute façon, il repose en partie sur la mise en place d'une communication autour de l'Apemsac (CF. : le point précédent).

5) **Adhésions à valider (si besoin est)**

En absence de nouvelle demande d'adhésion, ce point n'a pas été traité.

6) **Point sur les adhésions et cotisations en cours**

En ce début d'année, il était encore trop tôt pour faire un point précis qui sera donc fait lors du prochain Conseil d'Administration en date du 7 avril.

7) Rappels sur le calendrier des instances (C.A. et A.G.)

- Prochain Conseil d'Administration : 7 avril à Hors Les Murs
- Prochaine Assemblée Générale: 9 juin Sous le chapiteau d'Adrienne Larue
- Prochaines réunions des groupes de travail :
 - ✓ Groupe équipement : le 25 février à 14h00 au siège de 2R2C,
puis le 2 avril à 14h00 au siège de la FFEC
 - ✓ Groupe financements : le 27 février à 14h00 au siège de 2R2C
 - ✓ Groupe formation : le 7 février à 10h00 au siège de la FFEC.

8) Questions diverses

Aucune question n'a été ajoutée à l'ordre du jour initial

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 13h00.

**Le Président,
Marc Fouilland.**